N° 93 — 1880 CXVme ANNÉE Mardi 3 Août

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

## ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS

Paraissant le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

MM. HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle, Zurich, Hambourg, etc., la maison Rodolphe MOSSE, Zurich, Vienne, Berlin, etc., reçoivent pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger, ainsi que MM. G.-L. DAUBE et Ce, à Zurich, Francfort s/M., Paris, etc., plus spécialement chargés des annonces provenant de la France et de la Belgique.

**PRIX DE L'ABONNEMENT:**
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 7.—
expéd franco par la poste » 8.80
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 4.—
par la poste, franco » 5.—
Pour 3 mois, » » » 2.80
Abonnements pris par la poste, 20 c. en sus.
Pour l'étranger:
Pour un an, » 15.50
Pour 6 mois, » 8.50

**PRIX DES ANNONCES** remises à temps De 1 à 3 lignes 50 c. De 4 à 7, 75 c. De 8 lignes et plus, 10 c. la ligne ordinaire ou son espace, 7 c. la répétition. Lignes avec lettres noires ainsi que lignes des annonces tardives encore admises, 5 c. de plus. Réclames 20 c la lig. Avis mort. fr. 1 à 1.50. Annonces non-cant. 15 c. la 1re fois et 10 ensuite. Pour mettre: s'adresser au bureau 50 c. Adresses données par écrit 10 c. — Dans la règle les annonces se paient d'avance ou par remboursement, et doivent être remises la veille de la publication, avant midi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JUILLET 1880.

**OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL**

| Jours du mois | TEMPÉRATURE en degrés centigrades. Moyenne du jour | Minim | Maxim | Baromètre en milli. Moyenne du jour. | Eau tombée. | VENT DOMINANT Direction. | Force. | ÉTAT du ciel. | REMARQUES | LIMNIM. en centimètr. | TEMPER. du lac. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 30 | + 17,7 | + 11,2 | + 20,5 | 717,6 | 7,2 | SO | faible. | couv. | Orage m. Br. mil. Ch. Pluie. | | |
| 31 | + 17,3 | + 13,1 | + 21,3 | 718,5 | | » | » | nuag. | Coups de vent de l'O | | |
| 1 | + 15,5 | + 12,6 | + 19,3 | 714,6 | 12,7 | » | fort. | couv. | « « « Toutes les Alpes vis. | | |

**CHAUMONT**

| Jours du mois. | TEMPERATURE en degrés centigrades. Moyenne du jour. | Minim. | Maxim | Baromètre en milli. Moyenne du jour. | Eau tombée. | VENT DOMINANT Direction | Force. | ÉTAT du ciel. | REMARQUES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 30 | + 16,5 | + 11,7 | + 15,8 | 665,8 | 3,3 | NO | faible. | couv. | Pluie int, m-s. |
| 31 | + 12,0 | + 9,5 | + 15,8 | 665,9 | | » | fort. | » | Alp. vis. s. |
| 1 | + 11,1 | + 9,8 | + 13,0 | 661,5 | 17,7 | SO | moy. | » | Pluie ict. s. |

## Extrait de la Feuille officielle

— Bénéfice d'inventaire de Pauline-Caroline Flech, décédée à Neuchâtel le 4 septembre 1868. Inscriptions au greffe de la justice de paix du Landeron, depuis le lundi 2 jusqu'au mardi 30 août 1880, à 5 heures du soir. Liquidation devant le juge de paix du Landeron, à l'hôtel de ville, mercredi 1er septembre 1880, dès les 8 1/2 heures du matin.

— Bénéfice d'inventaire de Ami-Félix Leuba, en son vivant agriculteur, à la Côte-aux-Fées, veuf de Louise-Sophie née Leuba, décédé aux Verrières-de-Joux (France), où il était en passage le 24 juillet 1880. Inscriptions au greffe de paix à Motiers, du samedi 31 juillet au lundi 23 août 1880, à 6 heures du soir. Liquidation devant le juge de paix de Motiers, à l'hôtel de ville, le samedi 28 août 1880, à 2 heures après-midi.

### IMMEUBLES A VENDRE

## A vendre

412 Une maison d'habitation, se composant de 3 étages sur rez-de-chaussée, située dans un des principaux quartiers de la ville. Rapport assuré; conditions exceptionnellement avantageuses. S'adr. au bureau d'avis.

## A vendre à Neuchâtel

Une jolie propriété, ayant une vue splendide sur le lac et les Alpes.

Récemment construite, elle offre tous les avantages désirables, elle renferme trois logements avec balcon, terrasse et jardin.

Pour renseignements, s'adresser à **J.-Albert Ducommun,** agent à Neuchâtel, rue du Musée 4.

### ANNONCES DE VENTE

## Avis aux amateurs de pêche

421 On offre à vendre 2 tramails, dont un neuf et l'autre très peu usagé, plus 6 filets à palée et des demi-mailles; le tout à un prix raisonnable. S'adr. au bureau d'avis.

## ARNOLD-KOCH

*rue de la Place d'Armes, Neuchâtel,*

prévient le public qu'il a toujours son dépôt de

**potagers économiques**

brûlant peu de combustible.

## Magasin de meubles
## Rod. WICKIHALDER-HUGUENIN

**tapissier, Terreaux 5.**

Reçu un grand envoi de chaises de Vienne cannées, depuis fr. 6»70 la pièce.

De plus, une table à coulisse pour 12 personnes, à un prix très avantageux.

**François EGLI** arrivera jeudi 5 août prochain, avec un convoi de porcs maigres de différentes grosseurs.

Comme de coutume la vente aura lieu au marché des porcs à Neuchâtel.

381 A vendre des commodes, imitation faux bois noyer. S'adr. Ecluse, n° 26.

VIENT DE PARAITRE

## AVIS AU PEUPLE

SUR UNE

## MONSTRUEUSE COALITION

8 pages 8°

**Prix: 15 centimes.**

En vente chez tous les libraires.

## AU PANIER FLEURI

Reçu un nouvel envoi parures d'épouse, beau choix, prix modérés.

A louer ou à vendre une voiture-poussette de malade.

408 A vendre quelques ovales de la contenance de mille à quinze cents litres. S'adr. au bureau de cette feuille.

## RAISINS D'ITALIE

Pour recevoir à partir du commencement de septembre jusqu'à fin d'octobre des grappes de raisin de première qualité, à prix raisonnable, par wagon entier pour la production de vins, s'adresser à **Jean MAIER, à Ulm s/D.,** maison d'import. de produits d'Italie. (M. 201/7 S.)

**On offre à vendre en bloc ou par quantités à convenir:**

6000 litres vin blanc Neuchâtel 1878, 1er choix.

1000 bouteilles vin rouge Neuchâtel 1878, 1er choix.

2500 litres vin blanc Neuchâtel 1879.

300 litres vin rouge Neuchâtel 1879.

Le vendeur ne fournira pas de fûts.

Pour tous renseignements, s'adr. au notaire Jacot, à Colombier.

# AU MAGASIN MOISE BLUM

Grand'rue 6, maison de M. CLERC, notaire.

# GRANDE LIQUIDATION

des articles dont un aperçu ci-dessous, et provenant d'une affaire exceptionnelle qu'on vient de traiter.

**Vente au 15 % au-dessous des prix de fabrique.**

## APERÇU:

Quelques mille mètres toiles coton, mi-fil et fil, par pièces, ainsi que par coupons de 15 à 35 mètres.

Quelques cents mètres cotonne oxford et grisette, par coupes de 7 à 25 mètres.

Un grand choix de robes, ainsi qu'un bel assortiment de draps.

## Maison F. VUARRAZ & GEORGET

**Croix-du-Marché. — Rue du Seyon 5.**

(Neuchâtel)

**A prix réduits: Etoffes pour robes, en coupes et coupons, été et hiver. Confections et peignoirs démodés.**

**Reçu: Cygne et édredon jusqu'à fr. 63 le kilo. — Costumes et bonnets de bain.**

## Occasion unique

Vin rouge de Neuchâtel 1870, pur crû des Parcs. A vendre une grande banque de magasin, un pupitre, un bureau pour comptoir d'horlogerie, un burin fixe, une machine à coudre et des bouteilles vides. On achèterait une chaudière en cuivre de la contenance de 30 à 50 litres.

S'adresser rue des Moulins 39.

A vendre 90 pièces de fromage migras fait en février, mars et avril. S'adr. à Girard, laitier à Denezy (Vaud).

## Fromage à vendre

S'adr. à M. R. BOUQUET, à Fribourg.

Changement de magasin

# ÉMILE HUBER

**rue du Trésor,**

a l'honneur d'annoncer à sa bonne et nombreuse clientèle ainsi qu'au public en général, qu'il vient de transférer son magasin même rue, **vis-à-vis du magasin de M. Ch. Petitpierre.** On y trouvera **toujours un beau choix de mercerie, lainerie, lingerie et bonneterie, à des prix très modérés**

## VOITURES & HARNAIS

neufs et d'occasion, **landaus, calèches, coupés, milords, victorias, ducs, vis-à-vis, phaëtons, brœks** de 8 à 14 places, et à pavillons, 1 dit faisant **omnibus, charrette anglaise, chars à capote, paniers poneys, grand assortiment de harnais, selles** et **couvertures,** chez **J. Carrère,** 2 rue de Lausanne, et 1-4 rue Pradier, **Genève.** (H-5703-X)

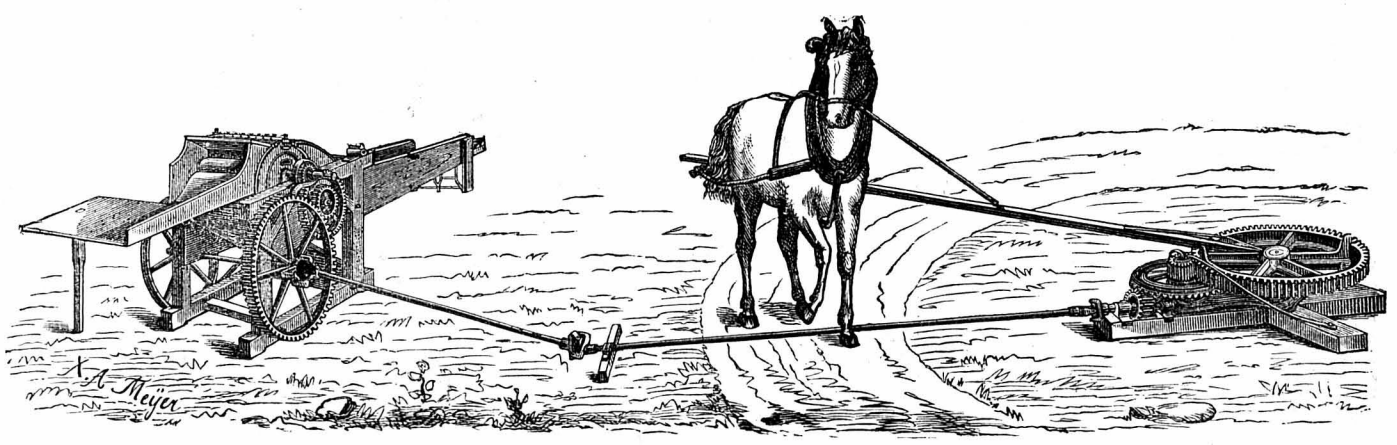

**EXPOSITION**

# DE MACHINES AGRICOLES

**Battoirs à bras,** montés en fer et en bois, avec ou sans secoue-paille, pouvant être employés pour toutes les céréales.

**Battoirs avec manége,** pour un cheval ou un bœuf. — Id. pour 2 ou 3 chevaux.

**Hâche-paille à 2 couteaux. — Coupe-racines. — Fouleuses à raisin. — Brouettes en fer. — Moulins. Tondeuses de gazon, Herses articulées. Trieurs à grains. Tarares de grange dits gros vans. Biberons pour l'allaitage des veaux. — Baratte à beurre, nouveaux modèles.**

S'adresser pour renseignements et commandes, comme les années précédentes, au dépôt de

**J.-R. GARRAUX & CLOTTU, faubourg du Crêt 23, Neuchâtel.**

# FAGOTS A VENDRE

A vendre de gré à gré, dans la forêt de Grange-Vallier, environ 2500 fagots. S'adresser pour les voir à Ami Geiser, garde-forêt, et pour traiter à M. Emile Bonjour, juge de paix, à Lignières.

## A LOUER

A louer une petite chambre meublée, Ecluse 9, au 1er.

410 A louer une belle chambre avec alcôve, non-meublée. S'adr. rue du Seyon 34, au 1er étage.

411 Chambre meublée ou non, pour un ménage sans enfants. Rue de la Treille, n° 7, 3me étage.

415 Chambre meublée, pour un ou deux messieurs rangés. S'adr. Grand'rue 13, 2me étage.

416 A louer pour le 1er septembre un logement composé de trois chambres et jardin. S'adr. Parcs 31.

A louer pour Noël prochain, propriété Borel, au Tertre, un appartement de 5 chambres, cuisine, etc., et un plus petit. S'adr. Tertre, n° 6.

A louer, dans une maison bien située au centre de la ville, un joli appartement de 5 pièces et dépendances, avec balcon, à un prix raisonnable. Cet appartement pourrait très bien servir pour bureau. — Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Félix Wohlgrath, rue de la Treille 7, au 1er étage.

418 Chambre à louer pour coucheur. Place d'Armes 4.

419 A louer une chambre meublée. S'adr. rue du Temple-Neuf 6, 2me étage.

A louer pour Noël ou pour une époque plus rapprochée, si on le désire, un appartement très agréable, situé dans le haut de la ville et composé de cinq pièces et dépendances. S'adr. à M. Ph. Favarger-Daguet, rue de l'Industrie, n° 6.

343 A louer de suite ou pour Noël prochain, un appartement de 6 pièces et belles dépendances, avec balcons. Conditions avantageuses. S'adresser rue de l'Industrie 17, 2me étage.

270 A louer deux chambres bien éclairées, non meublées, avec dépendances. Rue des Terreaux. S'adr. Boine 3.

348 Une chambre meublée, indépendante, pour un monsieur de bureau. Rue Purry, n° 4, 2me étage.

Chambre meublée pour des coucheurs soigneux. S'adr. ruelle Dublé 3, au 3me.

La **Société de construction de Neuchâtel** a à remettre de suite, rue de l'Industrie, n° 2, et Evole nos 13, 15 et 17, sept beaux appartements de 6 à 8 pièces, avec dépendances, eau et gaz. Trois de ces appartements ont la jouissance d'un jardin.

Prix: de fr. 1500 et au-dessus.

S'adresser à M. Borel-Courvoisier, directeur de la Société, rue du Musée.

353 Chambres meublées à louer tout de suite, rue de la Gare 3.

342 A louer deux chambres meublées. S'adr. rue des Terreaux 5, au 3me étage.

389 On offre à louer pour le 1er août, une belle chambre non-meublée, pour une dame ou une journalière. S'adr. rue de l'Industrie 13, au 1er.

390 Pour le 24 septembre, un beau logement de 3 chambres, cuisine, etc. S'adresser au bureau de la feuille.

393 A louer de suite, pour cas imprévu, un logement de 2 chambres, cuisine avec eau, et dépendances. Ecluse 27, au 1er, à gauche.

A louer une chambre meublée pour un monsieur rangé. S'adr. au débit de lait, rue des Moulins, n° 28.

402 Pour un monsieur rangé, une jolie chambre meublée, rue de l'Oratoire 3, au second.

A louer une jolie chambre meublée pour un monsieur. S'adr. rue de l'Hôpital 15, au magasin.

A louer de suite deux jolies chambres meublées. S'adr. chez M. Gacond, épicier, rue du Seyon.

## ON DEMANDE A LOUER

### Demande

406 Un jardinier demande à louer ou à acheter une maison avec jardin, pour de suite si possible, ou plus tard. Le bureau de cette feuille indiquera.

### POUR BUREAU

384 On demande à louer deux chambres, au centre de la ville. S'adresser sous les initiales R. K. poste restante, Neuchâtel.

**On demande à louer** dans le quartier du Faubourg, un logement de 4 pièces, bien situé et au soleil levant. S'adr. chez **J.-Albert Ducommun**, agent, rue du Musée 4.

## OFFRES DE SERVICES

Un jeune homme de toute moralité, âgé de 20 ans et possédant d'excellents certificats, désire se placer comme cocher-jardinier, valet de chambre ou autre emploi analogue. Entrée de suite. S'adresser à Charles Ryser, boulanger, à Avenches.

Un domestique meunier voudrait se placer de suite. S'adr. à Rosina Schütz, chez M. le pasteur Wittnauer.

Une fille âgée de 38 ans, désire entrer dans une bonne famille sans enfants pour faire les travaux du ménage. Entrée le plus tôt possible. S'adr. pour renseignements à M. le pasteur Pétavel, à Bevaix.

417 Un jeune homme de 25 ans, de robuste santé, bien au fait du service et libéré pour le militaire, cherche une place de domestique de maison, valet de chambre, portier d'hôtel ou conducteur d'omnibus. S'adr. au bureau de cette feuille.

Une jeune fille ayant fait un apprentissage de couturière, désire se placer à Neuchâtel comme femme de chambre dans une bonne maison. Elle peut donner les meilleurs témoignages de moralité et de caractère. S'adresser à Mme Jules Girardet, Mont-Choisi 7, route de Beauregard, Neuchâtel.

Une femme mariée, garde-malade brévetée, et très recommandable, désirerait être employée au plus vite. On est prié de s'adresser à M. le pasteur Wittnauer.

413 Une jeune fille qui sait faire un bon ordinaire et possède de bons certificats, désire se placer de suite. S'adresser rue de l'Ecluse 13, 3me étage.

Une jeune fille ayant du service et parlant les deux langues, cherche à se placer pour faire un ménage S'adr. chez Mme Thomet, rue St-Maurice 6.

**Une jeune fille parlant l'allemand et un peu le français et sachant cuire**, désire trouver une place dans une **famille de langue française**. Adresse: **U. X. 598, MM. Haasenstein et Vogler, à Berne.**
(H. c. 290 Y.)

Une jeune fille de 19 ans, parlant français et pouvant fournir de bons certificats, désirerait trouver une place pour la fin d'août comme bonne d'enfants, ou pour faire un petit ménage. S'adr. à M. Fritz Roy, à Peseux.

403 Un jeune homme de 21 ans, sachant bien soigner le bétail et conduire, et connaissant les travaux de la campagne, cherche à se placer pour le 1er septembre. Pour renseignements et références, s'adr. à M. F. Bauer, ou à M. de Marval, à Monruz.

## CONDITIONS OFFERTES

409 On demande pour entrer de suite un jeune homme de 16 à 20 ans, pour travailler à la campagne, sachant traire et conduire le bétail. S'adr. sous les initiales A. B. poste restante à Coffrane.

422 On demande pour de suite, dans une ville de la Suisse allemande, une fille propre, sachant cuire et soigner un ménage. Le bureau du journal indiquera.

405 On demande pour le 1er septembre une cuisinière expérimentée, bien recommandée. Le bureau de la Feuille d'avis indiquera.

386 On demande dans une cure du canton, pour le service de femme de chambre, une jeune fille intelligente et robuste, ayant au moins 20 ans. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. Le bureau indiquera.

On demande comme servante, pour le 15 août, une personne bien recommandée, ayant l'expérience d'un ménage simple mais fait avec soin. S'adresser à Mlle Perregaux, Parcs 14.

395 On demande une bonne cuisinière connaissant le service d'une maison soignée. S'adr. au bureau d'avis.

396 On demande une femme de chambre bien au courant de son service et bien recommandée. S'adr. au bureau d'avis.

On demande pour le 1er septembre, une domestique sachant faire un bon ordinaire et tous les travaux d'un ménage. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adr. au bureau de la feuille. 399

## PLACES OFFERTES ou DEMANDEES

### Une institutrice anglaise

bien instruite, ayant en vue de compléter ses études de la langue française, cherche une place comme telle ou comme **gouvernante** en France ou dans la Suisse française. Offres sous chiffre O. 386 F., à MM. **Orell, Fussli et Ce, à Zurich.**
(O. F. 3386 c.)

On demande un bon ouvrier pâtissier-confiseur, pas trop jeune, connaissant bien son métier. Agence commerciale, rue Purry 6.

## APPRENTISSAGES

### DEMANDE

Un jeune homme de 14 à 15 ans, de la Suisse allemande, cherche à se placer à Neuchâtel ou environs, chez un coiffeur, dans le but d'apprendre cette profession. S'adr. à M. B. Jäggi, avocat, à Soleure.

## OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

420 Perdu en ville ou à la gare, une manchette avec bouton écaille et or, portant la lettre V. La rapporter au bureau de la feuille contre récompense.

Il a disparu, pendant l'ouragan du 26 courant, une loquette de pêche, verte extérieurement, courbes en fer. Prière d'en donner des renseignements à Louis Calame au Petit-Cortaillod, qui récompensera.

## AVIS DIVERS

**M. le docteur REYNIER sera absent jusqu'à nouvel avis.**

### L'UNION CHRÉTIENNE
**de jeunes gens de Neuchâtel**

a transféré son local à la

**rue du Temple-Neuf, n° 24,**

au premier étage.

Jusqu'à nouvel avis, ce local sera ouvert tous les **jeudis soirs à 8 heures,** et tous les **samedis soirs, à 8 1/2 heures.**

Tous les jeunes gens sont cordialement invités à fréquenter les réunions qui ont lieu ces jours-là.

---

15 FEUILLETON

# LA MIONETTE

par

Eugène Muller.

— Mais encore, que venais-tu y chercher? demanda-t-elle d'un ton d'autorité.

— Ce que je venais y chercher, Mionette? Non point toi, puisque tu ne devais pas y être, mais des souvenirs de toi. Oh! c'est que je n'ai pas mis en oubli le soir où nous étions là tous deux, il y a quatre mois. Souvent, lorsque j'ai passé par ce bord de la Loire pour aller à Anières ou ailleurs, et que j'ai revu cette place où tu étais assise à côté de moi, crois-le si tu veux, Mionette, ça m'a toujours remué le cœur. Il m'est arrivé même une fois, en plein jour, de m'y asseoir, quoique je ne fusse point las, et il me sembla que j'étais bien heureux, car ça me rappelait un des plus beaux moments de ma vie. Toutefois, le bonheur de la souvenance n'était pas aussi entier qu'il aurait pu l'être, parce que c'était milieu de la journée, parce que mes yeux étaient occupés par les arbres, les nuages, les eaux; parce que j'entendais venir des bruits du village et de l'autre rive. Il n'en était pas ainsi quand je me rencontrai avec toi. C'était le soir, il faisait bien sombre, comme à présent, on ne voyait rien, sinon des éclairs qui couraient sur le ciel; on n'entendait rien que ton Blanchet qui furetait dans les herbes. Oh! je m'en souviens bien, va. C'est pourquoi je me disais toujours: Il faudra qu'un soir je retourne aux oseraies; il faudra que je m'y trouve à la même heure; et je m'en promettais un grand plaisir, un grand bonheur. Donc, comme aujourd'hui tu as refusé d'y venir, et que j'avais cependant espéré t'y rencontrer, je m'y suis rendu pour y chercher, non pas ta présence, que je n'attendais point, mais ta souvenance, ou plutôt celle de cette soirée, dont tu dois bien te souvenir aussi. Dis, Mionette, est-ce que tu l'as oubliée?

— Moi! moi! fit la Mionette; pourquoi me demandes-tu çà? Eh! que t'importe que je m'en souvienne ou non?

— Toujours les mêmes paroles, méchante fille: ce qu'il m'importe! Et me diras-tu bien, toi, pourquoi tu es venue ici, par cette nuit froide, sombre, et à ces heures; me le diras-tu?

La Mionette fut embarrassée, puis elle répliqua, mais non sans hésiter:

— C'est que... c'est que j'en ai la coutume.

— Ah! et depuis quand l'as-tu, cette coutume?

— Oh! il y a bien longtemps!

— Est-ce qu'il y a plus de quatre mois?

Elle resta encore un moment sans répondre:

— Oui... oui... il y a plus de quatre mois, dit-elle enfin.

A quoi Marcellin repartit d'un air quasi désespéré:

— Mionette! Mionette! quand je me tue à te dire, à te faire comprendre que tu m'es en affection, pourquoi fais-tu semblant de n'y rien entendre, et t'obstines-tu à me rebuter, à me dédaigner?

— Marcellin, répondit la jeune fille, ni je ne te rebute, ni je ne te dédaigne: mais de ton affection ou plutôt de ton amour, je ne peux rien croire ni accepter.

— Rien croire ni accepter, répéta-t-il. Pourquoi, dis?... pourquoi?

— Parce que, l'aimât-il tant et plus, le garçon de Bouvron le riche n'épousera jamais la Mionette Vipériau, d'une famille pauvre et déconsidérée.

— Pourquoi fais-tu ces différences, Mionette? Pourquoi cherches-tu qui tu es et qui je suis? Moi, je ne vois qu'une chose, c'est que je t'aime, et que ma plus grande joie serait d'être aimé de toi.

— Tu ne me parles point sagement, Marcellin; avant d'aimer une personne, il faut regarder si elle peut, ou si elle veut vous aimer.

— Est-ce donc que l'amour se commande ou s'empêche comme une chose indifférente?

— Je n'en sais rien, Marcellin; mais ce que je sais bien, c'est que je n'aimerai jamais qu'une personne qui pourra m'aimer, et devenir mon mari.

— Ton mari; tu ne songes donc plus à entrer en religion?

— Si! répliqua la Mionette, qui se vit en défaut; je veux dire par là que j'épouserai quelqu'un ayant mon amour, ou que j'entrerai en religion.

— Par ainsi, observa Marcellin, si tu as déjà résolu de te *faire sœur*, c'est que tu as pensé ne pouvoir épouser celui que tu aimes.

La Mionette fut encore embarrassée et troublée; mais se remettant bientôt:

— Tu cherches des finesses, Marcellin, pour savoir au fond ce que je pense; mais tu n'en auras pas le plaisir, car je m'en vas.

Elle fit un pas pour s'éloigner. Marcellin la retint.

— Ecoute, lui dit-il, écoute-moi. Oui, je sais que c'est presque folie à moi de t'aimer, et de vouloir que tu m'aimes. Tu l'as dit, je peux le redire: entre nous, il y a toute une distance que je ne vois point, mais que le monde et les parents peuvent voir. En t'aimant, Dieu m'est témoin pourtant que mes intentions sont honnêtes et que je préférerais mourir qu'avoir seulement l'idée de te causer de la honte; car plus je te vois, plus je songe à ta conduite et plus je reconnais que tu es au-dessus de toutes les autres filles du pays pour la sagesse, les qualités, le caractère; sans compter la beauté, que j'allais oublier, et qui te pourrait encore faire marcher la première. Oui, en tout,

## FABRIQUE MÉCANIQUE DE CORNETS & SACS EN PAPIER

Fournitures d'écoles et de bureaux

## FABRIQUE DE REGISTRES

Papeterie en gros

# JAQUES MULLER, A NEUCHATEL

J'ai l'honneur d'aviser mes connaissances et tous ceux qui pourraient me confier leurs ordres, qu'à partir de ce jour, j'ai transféré mes bureaux et magasins,

**rue du Prébarreau, nos 7, 9 et 11.**

L'usine de la fabrication de cornets et sacs en papier, avec ou sans impression, se trouve vis-à-vis,

**Ecluse, no 18.**

En me recommandant à la bienveillance du public, je ferai tous mes efforts pour justifier la confiance dont on voudra m'honorer.

Neuchâtel, le 31 juillet 1880.

**JAQUES MULLER**

---

Heiden **CURE DE PETIT LAIT** Heiden

**Catarrhes des voies respiratoires. — Anémie. — Maladies des nerfs.**

Séjour délicieux pour convalescence.

## HOTEL-PENSION DU PARADIES

Complétement installé à neuf, près de la gare. Position charmante avec vue sur le lac de Constance et la chaîne du Voralberg. Situé au milieu d'un magnifique parc-forêt, appartenant à l'établissement. Orchestre à proximité de l'Hôtel. Prix de pension avec appartement, de fr. 5 à 6. Bon service.

Se recommande, **E. BILAND.**

---

# MAGASINS GÉNÉRAUX

**9, EVOLE 9.**

## MAISON D'UTILITÉ PUBLIQUE

VENTE PAR ABONNEMENT A LA SEMAINE.

Il est accordé :

Pour 5 fr. de versés, un bon de fr. 20»—
» 10 » » » » 30»—
» 15 » » » » 40»—
» 20 » » » » 50»—

aux conditions habituelles, à prendre en marchandises chez les fournisseurs dont les noms suivent :

**Edouard PICARD,** rue du Temple-Neuf . . . . . Confections et nouveautés pour hommes.
**ROULET frères,** Place Purry . . . Confections et nouveautés pour dames.
**Ch. KOCH,** rue du Seyon . . . . . Chaussures confectionnées et sur mesure.
**P. HECHINGER,** rue du Seyon . . Chapellerie en tous genres.
**Louis OULEVEY,** Croix-du-Marché Meubles et literie.
**L.-A. SCHMIDLIN,** ruelle Dublé . Vins fins et liqueurs.
**Th. WILD,** rue de l'Industrie 17 . . Articles de ménage, quincaillerie.

Les bons des Magasins Généraux sont acceptés comme espèces, sans augmentation de prix, dans les magasins désignés ci-dessus et dans les succursales de Lausanne, Berne et Vevey.

Demander le catalogue général, au bureau, Evole 9. — On s'abonne au bureau et auprès de MM. les courtiers et receveurs autorisés.

---

# ANNUAIRE DU COMMERCE SUISSE

**CHAPALAY ET MOTTIER**

**— SUCCURSALE DE NEUCHATEL —**

Dans le but d'obtenir pour l'**Annuaire du Commerce** (édition **1881**) toute l'exactitude désirable, je prie instamment les personnes qui auraient des corrections ou des modifications à apporter dans leurs noms, professions et domiciles, de bien vouloir me les faire parvenir jusqu'au 20 août prochain au plus tard. — Les épreuves tirées sont à disposition.

**ON ACCEPTE ENCORE DES ANNONCES ET ADRESSES**

**L'administration s'empressera de donner satisfaction à toutes les observations qui lui seront adressées.**

**FÉLIX WOHLGRATH,** rue de la Treille 7.

**Représentant officiel pour le canton de Neuchâtel.**

---

## COURS DE CALLIGRAPHIE

*d'après la méthode la plus nouvelle et la plus facile.*

**Mme Pauline SOMMER, maîtresse de calligraphie à Zurich,** a l'honneur d'annoncer au public de Neuchâtel et les environs, qu'elle ouvrira **pour peu de temps** des cours de Calligraphie. Il suffit de 10 leçons pour changer d'une manière durable (à chaque âge) toute mauvaise écriture en une belle main courante ; ce résultat s'obtient même pour les écritures illisibles ou gâtées, et pour les mains lourdes et tremblantes. Prix du cours fr. 20.

On enseigne aussi une belle écriture ronde (système Sœnnecken) pour plans et cartes. Cours séparés pour dames. Résultats obtenus à disposition. S'adresser personnellement ou par écrit, à Mme Sommer, rue du Château 14.

---

Les personnes qui ont laissé des objets en gage au café de l'Ours, à Neuchâtel, sont priées de les retirer d'ici à quinze jours. Passé ce terme, on en disposera.

---

414 Un bon tapissier se recommande pour de l'ouvrage, à la maison ou en journée ; travail prompt et soigné, prix modérés. S'adr. rue Purry 6, au 1er.

---

## Demande en mariage

**Une personne de 40 ans, qui est à la tête d'une petite fabrication d'horlogerie, désire se marier avec une demoiselle honnête et brave, possédant quelque fortune. Discrétion assurée.**

**Adresser les lettres avec photographie, case 110, Neuchâtel.**

---

## École enfantine

Mme Adoline Ganguillet, rue de l'Oratoire. Rentrée le 2 août.

---

## Billets de retour de Bâle à Hambourg

valables du 1er au 17 août.

Pour le prix de 30 fr. pièce, deux livrets circulaires de 2me classe, de Bâle à Hambourg par Schaffhouse, Constance, Friedrichshafen, Ulm, Stuttgart, Heidelberg, Francfort, Cassel, Gottingen, Hannovre, Harbourg, Hambourg, sont à avoir au bureau de cette feuille.

---

## Mise à ban

Ensuite de permission obtenue, le citoyen Henri Paris, demeurant à Peseux, met à ban son domaine des *Montus*, situé au sud de la Tourne-dessus, territoire de Rochefort, interdisant toute circulation quelconque sur les propriétés qui constituent ce domaine, sous peine pour les contrevenants d'être dénoncés pour être poursuivis à l'amende prévue par la Loi.

Publication permise,

Rochefort, le 30 juillet 1880.

*Le juge de paix,*
B. DUCOMMUN.

---

La place de **servant** du **Cercle National** de Neuchâtel est mise au concours pour le 15 novembre 1880.

Le cahier des charges est déposé en mains du secrétaire du Cercle, **M. Jules BOURQUIN-STEGMANN,** Faubourg du Lac, n° 17, qui est chargé de recevoir les offres jusqu'au 1er novembre prochain, tous les jours de 1 à 2 heures de l'après-midi et dès 7 heures du soir.

Neuchâtel, le 30 juillet 1880.

LE COMITÉ.

---

407 On voudrait placer une pauvre orpheline d'honorable famille suisse, dans la maison d'un maître d'école pour finir ses études. On exige tous les jours une leçon de piano et de dessin, et qu'elle soit un peu aidée dans les autres branches. Le prix dont on dispose est de 400 francs par an. S'adresser par lettre à Miss B., à l'expédition de cette feuille.

---

## Cercle des Travailleurs

**Course à Genève par train spécial,**
dimanche, 22 août.

MM. les sociétaires sont prévenus qu'une liste de souscription est déposée au cercle. Ils peuvent inviter leurs parents et leurs amis. **Prix du billet : Aller et retour, fr. 3»50.**

LE COMITÉ.

---

Une femme mariée, bonne nourrice, prendrait chez elle un enfant en pension. Soins assidus et affectueux sont assurés. S'adr. chez Claude Beuchot, Parcs 46.

Le même cherche une place de cocher, service qu'il connaît parfaitement. Son fils, jeune homme de 18 ans, aimerait aussi se placer comme palfrenier ou domestique de campagne, travaux auxquels il est habitué.

---

## FILATURE

**VIOGET FRÈRES à ST-BLAISE,**

se recommandent pour le **filage, tissage, apprêt** de **draps, milaine** et **rayés,** soit à façon ou avec fourniture, promettant toujours un ouvrage consciencieux.

*NB.* Dépôt ouvert chaque jeudi en face de l'hôtel du Soleil, Neuchâtel.

Les personnes trop éloignées des dépôts sont priées d'envoyer par la poste à St-Blaise.


---

tu es digne d'être aimée. Oh! ce n'est pas d'aujourd'hui que je me suis aperçu de tout ça; ce n'est pas d'aujourd'hui non plus que je me suis senti de l'amour pour toi. J'ai su pourtant m'en taire jusqu'à présent, parce que l'occasion me manquait pour te l'avouer, et je ne savais pas où trouver cette occasion. Je t'aime sincèrement, profondément, et je ne fais rien pour combattre en moi cet amour; c'est que je me dis : Il faut attendre, on ne sait pas ce qui peut arriver.

— Eh! qu'est-ce qui pourrait arriver? demanda la Mionette; tu comptes trop sur les coups du sort.

— C'est toi maintenant qui ne parles pas sagement et en bonne chrétienne. Tu n'as donc pas foi dans la Providence? repartit Marcellin.

— Hélas! fit la pauvre fille en soupirant.

— Oui, la Providence! répéta le jeune homme. Et il attira contre lui la Mionette, qui ne se défendit point, car elle était comme en rêverie. Il continua :

— Mionette, ma chère Mionette, aime-moi et laisse-moi t'aimer. Que crains-tu? Va, tu seras pour moi comme une sainte qu'on adore.

— Laisse-moi!... Marcellin... laisse-moi!... dit la Mionette en cherchant à se dégager.

— Non, lui dit-il, non, je ne te laisserai point que tu ne m'aies fait savoir ou ton amour ou ta haine; car il faut ou que tu m'aimes ou que tu me détestes!

Il avait, en prononçant ces mots, comme une fièvre qui le faisait trembler.

— Non, Marcellin, répliqua-t-elle, je je n'ai point de haine pour toi.

Elle s'arrêta; mais le silence de Marcellin semblant la dominer et commander ses aveux, elle continua :

— J'ai voulu te cacher mes sentiments; je ne le peux plus à présent; tu t'es obstiné pour les connaître. Eh bien! écoute donc ces choses que tu me demandes et n'accuse que toi s'il en arrive de l'ennui et de la tristesse pour chacun de nous. Je m'étais bien promis de me taire; mais, je le vois, mon silence te rendrait encore plus malheureux peut-être que mes paroles. Oui, Marcellin, je t'aime!

Marcellin, transporté, allait répondre par un baiser, mais elle le retint :

— Attends, fit-elle, je viens de te le dire et je te le répète : je t'aime; mais cet amour entre nous, c'est comme un malheur, comme un sort jeté; il a fallu y chercher une conjuration; car, quoi qu'il advienne, nous ne pourrons jamais être mariés l'un à l'autre. Ainsi ma résolution est prise. Dans quelques jours je partirai du village; j'irai... je ne sais pas dans quel pays encore; mais je trouverai une maison religieuse où je m'offrirai comme servante, n'ayant point de dot à fournir. Tu ne me reverras plus, tu n'entendras plus parler de moi, tu m'oublieras... et moi aussi je ferai mon possible pour t'oublier. Puis tu aimeras quelque autre fille moins indigne, que tu épouseras, qui te rendra heureux, et j'aurai cette satisfaction de n'avoir point porté empêchement à ton bonheur en te laissant entretenir cet amour qui serait une folie : ça m'aidera à ne pas trop sentir la solitude où je serai. A présent, tu sais tout, Marcellin; tu as eu mon secret; c'est parce que je t'aime que je te l'ai donné. Ne me demande plus rien, car, à partir d'à présent, tu n'obtiendrais plus de moi que des marques d'indifférence. Mon projet est arrêté; il faut que je le suive!

— Tu ne feras point ce que tu viens de dire! s'écria Marcellin.

— Libre à toi de ne point me croire, mais c'est ce que je ferai. Et maintenant, adieu! je m'en vas.

Marcellin, qui, consterné, avait laissé tomber ses bras, ne répliqua rien. La Mionette marcha vers le village. Comme rappelé à lui, il cria :

— Mionette! Mionette!

Mais la Mionette, qui s'éloignait à grands pas, lui répéta pour réponse.

— Adieu, Marcellin, adieu!

Et tout bas elle ajouta :

— Pour la dernière fois, peut-être!

(*A suivre.*)

## Banque d'Epargne de Colombier

Toute personne domiciliée dans le district de Boudry peut souscrire des actions du capital de fr. 156 l'une, libérable en trois années par versements hebdomadaires de fr. 1, qui seront effectués :
à Colombier, au bureau de la Société ;
à Cormondrèche, chez M. William Dubois ;
à Cortaillod, chez M. H.-L. Perrin ;
à Boudry, chez M. Ad. Tétaz.

## Agence d'assurance contre l'incendie

Une ancienne Compagnie d'assurance contre l'incendie, de premier ordre, cherche un **agent principal** pour le canton de Neuchâtel.

S'adresser, sous les initiales *H. 2957 Q.*, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, à Neuchâtel.*

## EMILE KELLER, sellier-carrossier

**rue St-Maurice 6,**

se recommande pour la construction et réparation de tous genres de voitures de luxe et ordinaires, ainsi que pour tous les articles concernant la sellerie.

Il garantit un travail prompt et soigné, à des prix très raisonnables.

Beau choix de malles et valises de voyage.

## Charles HALLER fils,

distillateur

**Parcs 48, Neuchâtel** (Suisse).

**FABRIQUE de BITTER SUISSE**

**aux herbes des Alpes et**

**d'extrait d'absinthe.**

EXPORTATION POUR TOUS PAYS.

**PENSION** On prendrait encore quelques pensionnaires, rue du Seyon, nº 4, 2me étage.


Mme Adeline Verdan-Vouga, Mlle Marie Verdan et M. Charles Verdan, informent leurs parents, amis et connaissances que le corps de leur bien-aimé fils et frère,

*Max VERDAN,*

a été retrouvé dans le lac de Neuchâtel le 28 juillet 1880, et qu'il a été inhumé à Cortaillod le 1er août.

M. et Madame Jean Hall et sa famille ont la douleur de faire-part à leurs amis et connaissances du décès de leur cher enfant,

*ARMAND-LOUIS,*

survenu le 1er août, à l'âge de 18 jours.

Ils sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu mercredi 4 ct, à 7 h. du matin.

Domicile mortuaire : Terreaux 9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

*Première liste de souscriptions en faveur du Sentier des Gorges de l'Areuse pour l'année 1880.*

Mai 21. Poésie allemande, M. W., aus Hanover, fr. 1. — Poésie française, G. C., fr. 1. — C. H., 50 c., L. R., 50 c., E. G., 50 c., E. G., 50 c.

23. Dix jeunes gens en vacances, fr. 4»20. — Inscription allemande, (Tell) K., aus Leipzig, fr. 1. — Inscription allemande, S. C., fr. 1. — Trois nations amies des Gorges, 80 c. — Une admiratrice de la nature sauvage, fr. 1. — Club Jurassien, fr. 15. — Inscription allemande, E. de H., M. A., B. H., H. C., fr. 5. — Inscription allemande, Rheinland, fr. 3. — Salvador et sa troupe, 50 c.

Du 6 au 15 juin. U. C., fr. 1. — Fanfare et ses amis Chaux-du-Milieux, fr. 1. — Inscription allemande, K. F., fr. 1. — Chœur mixte des Bayards, 50 c. — Institution Mutruz-Grandson, fr. 2. — Inscription allemande, fr. 1. — Famille Ricketts et Révd. Deane, fr. 4. — Cinq photographes, 80 c.

21. Forward, Diane et leur suite, fr. 5.

27. Société de chant de St-Sulpice, 50 c.

28. Chœur indépendant de la Chaux-de-Fonds, fr. 15. — Une demoiselle genevoise, fr. 1. — Société des beaux-arts, fr. 1. Georges Henri, 50 c. — Quatre sylphes de la montagne, 50 c.

30. Trois Grâces plus ou moins jeunes, 50 c. — Une réunion d'amis, fr. 4»50. — Une joyeuse bande mouillée, fr. 3»70. — Une bande de Parisiens en villégiature, fr. 1. — Une société des Montagnes, fr. 2. — Deux Parisiennes en vacances à Chaux-de-Fonds, fr. 1.

Juillet 9. Pêcheur malheureux, 50 c. — Un Jurassien, 50 c. — Trois amies de Schachemann, 50 c.

14. Général Huber et famille, fr. 2. — Colonel Jenny, fr. 1»50. — Société des œillets, fr. 1. — Pension Dault-Degier, Grandson, fr. 1»50.

15. Des Esquimaux de Halle, (Prusse), fr. 5. — Dandon, Dijon, fr. 1. — Richard, Pater Walsch, fr. 1.

16. Une famille en vacances, fr. 2. — Fougère et ses enfants, fr. 1. — Société fribourgeoise, fr. 1. — Dubois, Paris, fr. 1. — Anonymes, fr. 1. — Joyeux dans l'espérance du retour, 50 c. — Joyeux touristes de Fleurier, fr. 1»50. — Quatre heureux du Val-de-Travers, fr. 1. — Léo Parck et famille, fr. 1.

18. Un coq avec ses poules, fr. 1. — F.-T. Moll, compositeur, et son fils, 50 c. — Môtiers-Boveresse, course d'enfants, fr. 2»20. — G., fr. 1. — Inscription en grec, fr. 1. — Société neuvevilloise, 50 c.

25. Un Sagnard, fr. 1. — Bel œil et sa suite, fr. 1. — Louis Vaucher et Ce, fr. 1. — Troupe de noceurs avec le nº 26, fr. 1»60. — Locomotive et sa famille, 50 c. — Un Mutz de Thoune et son fils, 50 c. — Une grosse femme et sa famille, fr. 1. — Evadés de Paris en Suisse, fr. 1.

Total à ce jour, fr. 121»30.

Chalet du pré de Clée le 31 juillet 1880.

*Le Tenancier.*

NB. Les souscripteurs sont priés d'inscrire lisiblement leurs dons avec la date dans le carnet déposé à cet effet au Chalet.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Italie. — Les journaux de Naples donnent des détails sur la dernière secousse de tremblement de terre ressentie dans cette ville.

Une première et légère secousse avait été ressentie le 24 juillet au matin.

Le 25, à trois heures quarante-cinq minutes du matin, il y en eut une troisième, plus forte et plus prolongée, qui réveilla les 500,000 habitants de Naples.

La plupart ont sauté à bas du lit. Un grand nombre sont descendus dans la rue ; quelques-uns se sont réfugiés sur la mer et se sont longtemps promenés en barque, dans le golfe.

Les femmes du peuple, dans quelques quartiers de la ville, ont fait un tapage infernal ; elles criaient comme des possédées.

A Chiara, à Santa-Lucia et dans toutes les innombrables ruelles du Porto, du Pendino et du Mercato, on a assisté aux scènes les plus curieuses ; les femmes du peuples criaient, attribuant à sainte Anne, dont c'était la fête, le mérite d'avoir arrêté à temps le tremblement de terre, et par conséquent sauvé Naples.

Allemagne. — On écrit de Francfort, en date du 29 juillet :

Un épouvantable malheur vient de jeter la consternation dans notre ville. Hier au soir, au moment où l'on venait de distribuer les derniers prix aux gymnastes réunis ici pour la grande fête allemande de gymnastique, l'un des mortiers placés au centre de la Halle a éclaté. Les débris de ce projectile ont atteint plusieurs personnes à l'autre extrémité de la place.

Une jeune fille de 19 ans, qui était placée à quelques pas de moi, a été tuée sur le coup. Elle a eu la poitrine transpercée ; la face était complétement défigurée. Ses deux frères, qui se trouvaient à ses côtés, sont grièvement blessés. Plusieurs autres personnes sont dangereusement atteintes, entre autres des enfants.

On évalue à vingt le nombre des blessés amenés au poste sanitaire de la Halle hier au soir.

Le bruit de ce malheur ne s'est répandu que très lentement dans la foule, qui continuait à danser, au son de la musique, tandis que d'autres mouraient et gémissaient tout près d'elle.

Aujourd'hui, on ne parle à Francfort que de ce lugubre accident, qui a jeté un voile de deuil sur toute la fête.

Les Suisses n'ont obtenu aucun prix. C'est un Francfortois qui a obtenu le premier prix ; plusieurs Américains ou Allemands nés en Amérique ont été couronnés.

Orient. — Les prévisions deviennent pessimistes à l'endroit de la situation politique en Orient. Ce que l'on craint, ce n'est pas tant un conflit direct entre les grandes puissances et la Turquie que l'action des autres éléments de perturbation qui existent dans la péninsule des Balkans.

Ces éléments, qui échappent au contrôle de l'Europe, sont les peuples mêmes de la Péninsule : les Monténegrins, les Albanais, les Grecs, les Bulgares, peut-être même les Serbes, quoique ceux-ci aient plus à perdre qu'à gagner à de nouveaux bouleversements.

On sait ce qui se passe en Bulgarie. Excités par la propagande panslaviste, les Bulgares, au nord et au midi de la chaîne des Balkans, rêvent à leur union prochaine. Ils espèrent profiter des complications du moment présent pour affranchir la Roumélie de tout lien avec la Porte et proclamer sa réunion à la principauté bulgare. La Russie pousse à l'action et reprend en sous-œuvre ses projets contrecarrés par le traité de Berlin. On prétend que c'est par dizaines de mille qu'il faut chiffrer le nombre d'armes qu'elle a introduites depuis quelques mois dans les provinces bulgares. L'état des esprits est tel qu'il suffirait d'un prétexte quelconque, d'un incident fortuit, sérieux ou non, pour provoquer sur ce point un mouvement des populations contre le gouvernement de la Porte.

Entre les Montenegrins et les Albanais la guerre est déclarée. Vendredi, une dépêche nous apprenait que deux villages albanais avaient été incendiés et leur population massacrée par les Montenegrins. Les Albanais, qui détestent cordialement les Montenegrins, voudront se venger.

Il est bon de noter que tout agrandissement de la principauté montenegrine ne peut se faire qu'aux dépens des clans albanais et qu'en outre, au point de vue stratégique, toutes les portions de territoire qu'il a été question de céder au Montenegro ont pour les Albanais une grande importance. Les districts de Plava et de Goussigné sont le rempart naturel de la Haute-Albanie du côté nord ; les positions de Tousi et de Hom et le district de Dulcigno sont la clef de Scutari et du canal de la Boyana, qui est la voie de communication naturelle entre la capitale de la Haute-Albanie et la mer. Il n'est donc pas probable que les Albanais consentent à livrer ces territoires aux Montenegrins sans une résistance désespérée.

Enfin, on sait quelle est la situation en Epire et en Thessalie, où les troupes grecques et les Albanais sont prêts à en venir aux mains au premier signal.

Constantinople, 1er août. — Hier, à Smyrne, les secousses de tremblement de terre continuaient, mais les oscillations étaient légères. Le siège de ce tremblement est à Ménemet, où il y a eu dix morts et cent blessés. De plus, 50 maisons et 3 mosquées sont détruites. Un grand nombre d'autres maisons sont gravement endommagées.

Dans la plaine de Ménemet, des sources thermales et ferrugineuses ont subitement jailli. De nombreuses crevasses se sont produites, dont quelques-unes larges de deux mètres.

Actuellement l'atmosphère est calme. La population commence à se rassurer.

## NOUVELLES SUISSES

— La fête du Polytechnicum a commencé samedi, à neuf heures du matin. Le cortège comptait un millier de participants, surtout d'anciens élèves de l'école. Le chœur académique a ouvert par un chant la séance à la salle de la Bourse. M. Kappeler, président du Conseil de l'école, a fait ensuite une allocution, dans laquelle il a retracé l'origine et le passé de cette institution.

M. Anderwert, MM. les professeurs Hug et Rambert, ont pris ensuite la parole. Un chant a clos la cérémonie, qui a été suivie d'un banquet.

— A l'occasion de la fête anniversaire de l'Ecole polytechnique, qui a eu lieu dimanche, on vient de publier un onzième catalogue des membres de la Société d'anciens élèves de l'Ecole. Il y en a 995. Cette liste est suivie de quelques notices sur les professeurs qui ont le plus marqué dans l'Ecole dans les 25 premières années de son existence, et qui sont morts aujourd'hui.

Berne. — Mme Mathieu Dollfuss, qui appartient à une famille très connue d'Alsace, venait de terminer une cure aux bains du Gurnigel. Elle avait télégraphié le 29 juillet à son mari, qui l'attendait à Berne, qu'elle le rejoindrait vers 4 heures de l'après-midi. Accompagnée de sa dame de compagnie, elle partit des bains dans le landau du propriétaire de l'établissement des bains. La voiture était attelée de deux fort bons chevaux conduits par un cocher expérimenté.

A une demi-heure de l'hôtel et sur la route assez escarpée qui descend de la montagne, un des traits de l'attelage se brisa et la voiture alla donner dans l'arrière des chevaux qui s'emportèrent. Le cocher, sans perdre la tête, ayant un précipice à sa gauche et un pré à sa droite, manœuvra de façon à diriger les chevaux sur le pré. Il allait y arriver lorsque les roues rencontrèrent un obstacle et l'équipage versa.

Mme Dollfuss fut relevée avec une fracture sans gravité à la jambe et peu après elle redescendait dans une autre voiture avec le docteur des bains, mais durant le trajet devant le château de Toffen, le docteur s'aperçut que Mme Dollfuss venait de rendre le dernier soupir. On suppose que l'émotion, fatale à cet âge, — Mme Dollfuss avait plus de 70 ans — et l'ébranlement de la chute auront déterminé une attaque d'apoplexie ou la rupture d'un anévrisme.

M. le pasteur Strasser, de Grindelwald, un ascensionniste expérimenté, s'est mis à la tête d'une nouvelle expédition qui est partie pour le Strahlegg à la recherche du docteur Haller et de ses compagnons.

Berne, 2 août. — La nuit dernière, le pont sur le Rhin à Reichenau a brûlé ; toutefois la circulation n'est pas interrompue.

Soleure. — L'anniversaire de la bataille de Dornach a été célébré solennellement le 25 juillet. M. l'avoyer von Arx et un Père capucin, de Dornach, ont prononcé des discours patriotriques. Les enfants des écoles et les Sociétés de chant ont exécuté des chœurs.

### NEUCHATEL

— Le Grand-Conseil a élu ce matin Conseiller d'Etat M. C.-A. Petitpierre-Steiger, en remplacement de M. Jeanhenry, démissionnaire.

— Vendredi, dans la soirée, un cordonnier d'Auvernier réclamait à un débiteur une petite somme. Celui-ci s'emporta jusqu'à frapper le cordonnier à coups de couteau ; le malheureux n'a pas tardé à succomber. Le meurtrier est arrêté.

— La Chaux-de-Fonds se prépare pour une fête de la jeunesse, qui sera offerte le 8 août aux quatre mille enfants des écoles de ce village. A cette occasion, il y aura une tombola, de laquelle chaque enfant recevra un don.

— On nous annonce que des artistes de Neuchâtel, Fribourg et Lausanne feront, *jeudi prochain, 5 août*, l'expertise du nouvel orgue établi dans l'église catholique de notre ville ; le public sera admis gratuitement à 2 heures de l'après-midi.

— On lit dans la *Feuille d'avis des Montagnes :* « Nous apprenons de source certaine que, par suite de la non-réélection et du remplacement de deux fonctionnaires judiciaires, le juge de paix du Locle et ses deux assesseurs viennent d'adresser leur démission au Conseil d'Etat. »

— Le Conseil d'Etat a autorisé les Compagnies d'assurances sur la vie ci-après désignées à opérer dans le canton.

L'*Union*, représentée par le citoyen Junod, ingénieur, à Neuchâtel ;

*La Nationale*, représentée par le cit. Charles-François Petitpierre, à Neuchâtel ;

*La Compagnie d'assurances générales sur la vie*, représentée par le cit. F. Machon, à Neuchâtel.

**RESULTAT DES ESSAIS DE LAIT**
du 28 juillet 1880.

| NOMS ET PRÉNOMS des LAITIERS | Butyromètre grammes pr litre | Lactodensimètre | Crémomètre |
|---|---|---|---|
| Chollet Louis | 37 | 31 | 14 |
| Pillionel Lydie | 36 | 32 | 13 |
| Brölimann Fritz | 35 | 32 | 12 |
| Portner Fritz | 33 | 32 | 11 |
| Wittver Christian | 32 | 31 | 11 |
| Elzingre Aug. | 29 | 33 | 10 |
| Reymond S. | 29 | 33 | 10 |
| **Scherz Charles** | 27 | 32 | 9 |
| **Zimmermann Jean** | 26 | 33 | 8 |

DIRECTION DE POLICE.